

LE LYCÉE PROFESSIONNEL



L'Institution Robin

L'Institution Robin est un Établissement Privé Catholique associé à l'État par contrat. Il relève de l'Académie de Grenoble et il est sous la tutelle du Diocèse de Grenoble-Vienne. Il est placé sous la responsabilité d'un directeur général, qui est garant du projet éducatif et de l'unité de la communauté éducative.

Équipe de direction

Jérémy TORRESAN
Directeur Général

Olivier DROUIN
Adjoint au chef d'établissement,
Directeur Lycée Polyvalent

Virginie THIEVENT
Adjointe de direction,
sections professionnelles

Cynthia MORGUE
Conseillère Principale
d'Éducation

Équipe Pédagogique

75 professeurs

Des éducateurs de vie
scolaire

L'Institution Robin est constituée de plusieurs unités d'enseignement réparties sur 4 campus à Vienne (38) et à Sainte-Colombe (69) :

Campus de Sainte Colombe

Collège

Lycée Polyvalent, section
générale & technologique

Lycée Polyvalent,
section professionnelle

Direction Générale &
Administrative

Campus de Vienne Centre

École Robin

Pôle Enseignement Supérieur

Unité de Formation en
Apprentissage

Campus de Vienne Sud

Lycée Polyvalent,
section hôtellerie

École Saint Louis

La section professionnelle du Lycée Polyvalent se situe à Sainte-Colombe et dispose de ses propres locaux : salles d'enseignement général, centre de documentation, salles informatiques, laboratoires et gymnase.

La section hôtellerie se situe sur le campus de Vienne Sud, installé dans le Château de Bellerive, et dispose notamment de cuisines pédagogiques et d'un restaurant d'application.

Projet éducatif

Les principaux axes du projet visent à :

- Mettre la **relation** et le **respect** de la personne au cœur de l'établissement en se référant explicitement à l'Évangile.
- **Éduquer** le jeune comme une personne en devenir pour lui permettre de s'insérer positivement dans la société.
- **S'ouvrir** aux réalités du monde extérieur avec enthousiasme et confiance.

Pour ce faire, le lycée met tous les moyens en œuvre pour que tout élève sortant de Terminale puisse avoir une vision claire de la poursuite de ses études dans une formation qui correspond à ses choix et à son projet professionnel.



Conditions d'admission

Les parents et le jeune ont un entretien préalable avec le Directeur Général, l'adjoint au Chef d'Établissement, directeur du Lycée Polyvalent ou l'un de ses représentants pour faire connaissance, présenter le projet éducatif et pédagogique de l'établissement, ainsi que l'organisation des études.

L'admission dans l'établissement ne peut reposer que sur un objectif commun de la famille et de l'école : l'intérêt de l'enfant et sa réussite scolaire dans le cadre du projet éducatif de l'Institution Robin.

Nos objectifs

- Aider les jeunes à devenir lycéen,
- Développer l'autonomie et la prise de responsabilité,
- Accompagner la réussite de tous les élèves,
- Aider chacun à construire son projet d'orientation et préparer la poursuite d'études dans l'Enseignement Supérieur,
- Favoriser l'enrichissement culturel.

Le chef d'établissement confirme ou refuse l'inscription en fonction des places disponibles à l'issue de la période d'inscription (généralement au mois de février précédant l'année d'entrée au lycée) et sous réserve que le conseil de classe du collège d'origine ait formulé un avis favorable pour le passage dans la classe supérieure.

Choisir une formation professionnelle, c'est choisir d'entrer dans une démarche de formation spécifique afin d'acquérir une qualification reconnue sur le marché de l'emploi. C'est aussi se confronter aux exigences et attentes du monde professionnel. Elle s'adresse donc à des jeunes motivés pour apprendre un métier et intégrer le monde de l'entreprise. Tout cela doit reposer sur un projet personnel que chaque élève aura choisi et pris le temps d'élaborer. Il devra se traduire au quotidien par la motivation et l'implication dont les jeunes feront preuve à travers leur attitude, leur travail et leur relation.

Être élève au Lycée professionnelle, c'est adopter une attitude résolument tournée vers son travail, faite d'exigences envers soi-même, de réflexion et d'approfondissement. Nous veillons particulièrement à ce que chacun des jeunes qui nous est confié puisse

bénéficier d'un environnement, d'enseignements et de projets de qualité.

Nous tenons à offrir à chacun un accompagnement personnalisé dans une démarche de coéducation et de dialogue constant avec les familles. En prenant en considération les conseils des encadrants, ils apprendront chaque jour à donner le meilleur d'eux-mêmes.

La voie Professionnelle

Elle permet d'acquérir des connaissances et des compétences dans un domaine professionnel. Les élèves préparent après la troisième un CAP ou un baccalauréat professionnel.

- Le bac professionnel conduit à une poursuite d'études (BTS, Diplôme d'État,... en fonction de la spécialité du bac professionnel) ou à une entrée dans la vie active.
- Pour les élèves de CAP, la poursuite d'études peut être envisageable en bac professionnel de la même famille, en école ou un départ vers la vie active.
- Pour les élèves de 3ème prépa-métiers, la poursuite d'études peut se réaliser dans le domaine professionnel, en bac ou en CAP.

Organisation des enseignements

L'enseignement est organisé conformément aux programmes et instructions de l'Éducation Nationale. En section professionnelle les enseignements sont de deux types :

- **Les enseignements généraux :** français, histoire, maths, langues vivantes, sciences, EPS et art appliqué.
- **Les enseignements professionnels** en lien avec la spécialité, qui permettent aux élèves d'atteindre les compétences professionnelles de leurs spécialités en lien avec les PFMP.

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

Les élèves sont amenés à effectuer plusieurs périodes de formations en milieu professionnel qui font partie de la scolarité. Ces PFMP sont obligatoires et pour certaines d'entre elles, évaluées.

Les calendriers des PFMP sont communiqués aux familles dès la rentrée scolaire par l'équipe pédagogique.

Les PFMP sont de :

- 4 semaines en 3ème prépa-métiers,
- 14 semaines en CAP,
- 22 semaines en bac professionnel.

Toutes ces périodes de formation doivent être suivie dans leur intégralité afin de pouvoir valider le diplôme.

Accompagnement personnalisé

L'Institution Robin accorde une importance fondamentale au suivi et à l'accompagnement des élèves. Pour cela, différents dispositifs sont mis en place :

- Entretiens individuels : tous les élèves bénéficient d'entretiens individuels avec le professeur principal.

- Temps de travail sur la recherche de PFMP : création de CV, lettre de motivation, compétences attendues lors de la PFMP.

Accompagnement à l'orientation

Au sein du Lycée Professionnelle, nous avons à coeur d'accompagner les jeunes vers une orientation qu'ils auront choisie, à laquelle ils pourront prétendre et dans laquelle ils réussiront. Au-delà du projet personnel de l'élève, on parle bien du projet de vie de chaque jeune. Cette accompagnement est mis en oeuvre à tous les niveaux du lycée dans le cadre d'un horaire dédié. Pris en charge par les professeurs principaux et les responsables de niveau, les élèves constituent sur les trois années un dossier d'orientation active.

La dernière réforme en date vise également au rapprochement des lycées et de l'enseignement supérieur en mettant en place un continuum pédagogique du bac -3 au bac +3. Pour tous les lycéens qui aspirent à poursuivre en études supérieures et quel que soit le cursus envisagé, l'accompagnement en amont et en aval est essentiel et détermine la réussite.

Dès son entrée en seconde, le jeune s'inscrit donc à minima dans cette dynamique de parcours. L'Institution Robin à la chance de disposer d'un pôle enseignement supérieur qui permet aux lycéens de la filière commerce essentiellement de découvrir le fonctionnement et les exigences du post bac et d'y envisager une poursuite d'étude.

- **Pour les 3ème prépa-métiers :** l'orientation est travaillée tout au long de l'année sur le choix, d'une part de leur poursuite en CAP, en bac professionnel, en initial ou en alternance et d'autre part sur la spécialité choisie en appétence avec ses envies et ses compétences.

- **Pour Les CAP :** Le travail s'oriente sur les différentes possibilités de poursuite d'études, sur la recherche d'écoles et les attentes de ces dernières. Un accompagnement est également mis en place pour aider les élèves qui souhaitent rentrer dans la vie professionnelle.

- **Pour les bacs professionnels :** l'orientation est travaillée sur les 3 ans sur des thèmes en adéquation avec les attentes de Parcoursup :

- **En seconde :** Un travail est proposé sur la connaissance de soi et comment mettre en avant ses connaissances et ses compétences.

- **En première :** Un travail est proposé autour des différentes poursuites d'études proposées sur Parcoursup et des connaissances sur les différents établissements choisis.

- **En terminale :** Le travail s'oriente sur Parcoursup, savoir construire son dossier en fonction des écoles demandées. Selon les choix, certains élèves vont être amenés à présenter des oraux. Ils seront donc préparés à cet exercice.

Différents temps, interventions, salons, forum, échanges avec des professionnels, des représentants d'université, d'écoles, des anciens élèves...pourront leur être proposés et seront autant d'occasions offertes à chaque jeune pour éclairer son projet d'orientation.

Projets, voyages, sorties pédagogiques

Les apprentissages au lycée sont éclairés par de multiples détours pédagogiques (intervenants, sorties à l'extérieur, voyages linguistiques, productions diverses, ...).

Des sorties obligatoires et des conférences peuvent être organisées à tous les niveaux selon les projets élaborés par les enseignants.

Bourses

L'établissement est habilité à recevoir des boursiers nationaux.

Les demandes doivent se faire au mois de janvier dans les établissements d'origine, c'est à dire, pour les nouveaux élèves de seconde, pendant l'année de 3ème.

Transport scolaire

Élèves domiciliés en Isère :

Communes de Vienne
Condrieu Agglo :
<https://transportscolaire.vienne-condrieuagglomeration.fr/usager/>

Ville de Vienne (bus LVA)

(sauf quartiers de Collonge, de L'isle et de Malissol - voir ViennAgglo)

Autres communes de l'Isère

(cars Transisère)
www.isere.fr

Les élèves déjà détenteurs d'une carte magnétique OURA / usagers des lignes desservies par ViennAgglo, Transisère ou LVA, doivent conserver leur carte d'une année à l'autre.

Cette carte sera téléchargée chaque nouvelle année du trajet requis ; aucune autre carte ne sera délivrée.

Élèves domiciliés dans le Rhône :

S'abonner sur le site
www.abonnement.cars.rhone.fr

Élèves domiciliés dans la Loire :

S'abonner sur le site :
www.loire.fr



Carte d'accès

Chaque élève reçoit une carte personnalisée lui permettant :

- l'Accès à l'établissement en dehors des heures d'ouverture du portail.
- De payer ses consommations à la «Cafèt» (carte à recharger).

Livres

Ils sont fournis par l'établissement et financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour tous les niveaux.

Pass Région

En juin 2024, vous devez créer un compte sur le site passregion.ra.auvergne afin d'obtenir la carte Pass Région. Celle-ci est gratuite et donne de nombreux avantages pour les sorties culturelles, la pratique sportive...

Nous vous demandons d'avoir fait les démarches le 1^{er} jour de la rentrée.



LA VIE AU LYCÉE

VIE SCOLAIRE

Horaires

8h-17h40 (11h50 le mercredi) avec 50 min à 1h30 de pause déjeuner selon l'emploi du temps. Pas de cours le mercredi après-midi sauf pour des DS en 1^{ère} et Terminale ou des ateliers dès la 2^{nde}.

Restaurant

Les lycéens peuvent prendre un repas complet au self-service ouvert de 11h15 à 12h45.

D'autre part, des espaces dédiés pour les lycéens sont ouverts de 7h30 à 15h30.

L'offre de restauration est rassemblée à la «Cafét» avec une possibilité de réservation via l'application «My Sodexo».

Pastorale

Des propositions et un accueil pour tous. Un chemin de foi et des temps de catéchèse facultatifs sont proposés.

Centre de documentation et d'information

Espace de travail avec accès à de nombreux ouvrages et à des outils informatiques.

Espace de travail

- Libre accès à des salles équipées d'ordinateurs.
- Zone de travail collaboratif.
- Foyer des lycéens.

Suite Office 365

Tous les élèves disposent d'un abonnement à Office 365, incluant une adresse mail scolaire, un accès à Teams et au Pack Office.

Ambassadeurs verts

Les éco-délégués mettent en place diverses actions : repas zéro déchet, clean-walk, plantations, installation poubelles de tri sélectif, sensibilisation en classe...

Association sportive

L'établissement propose un large éventail d'activités sportives. Les élèves participent régulièrement à des compétitions territoriales, départementales, et régionales organisées par l'UGSEL.



SUIVI DE L'ÉLÈVE ET LIEN AVEC LES FAMILLES

École directe

L'application en ligne pour suivre la scolarité (cahier de texte numérique, notes, bulletins, ENT, messagerie), la vie scolaire (absences, retards...), l'administration (factures, certificats de scolarité, bulletins trimestriels), organiser la rencontre parents-professeurs, carnet de vie scolaire dématérialisé.

Un bulletin par période

Avec moyennes, absences, retards, et appréciations du conseil de classe.

Une association

L'APEL, association des parents d'élèves (et parents correspondants).

Des rencontres

Réunion de rentrée

Présentation de l'équipe pédagogique (1^{ère} quinzaine de septembre).

Rencontres parents-professeurs

Bilan individuel (En fin de période).

Rendez-vous avec les professeurs ou responsables de niveaux

Tout au long de l'année.

INSTITUTION ROBIN

Établissement Catholique
d'Enseignement Privé associé à l'État

Contact

Institution Robin
40 Impasse de l'église
69560 Sainte-Colombe

contact@institution-robin.fr
04.74.53.01.21

Actualités

L'Institution Robin vous propose de suivre la vie de l'établissement sur son site internet et sur ses différents réseaux sociaux.

www.institution-robin.com

